

C'EST L'AMOUR QUI FAIT LA LOI

Les plus hautes autorités de notre Eglise s'empêchent dans des déclarations qui insultent à notre commune fragilité humaine. On devrait ne leur répondre que par le silence de l'accablement si tous, tant que nous sommes, et surtout les plus vulnérables, n'étions ainsi écrasés dans notre misère et menacés de désespérer.

Pour l'honneur du nom chrétien, des fidèles de tout rang font entendre leurs voix. Ils ne se reconnaissent pas dans ce qu'on prétend dire en leur nom. Je me joins sans réserve à leur émotion et à leur contestation. Mais je saisis l'occasion de l'événement pour marquer l'insuffisance des raisons qu'on avance parfois pour protester.

On reconnaît que la loi existe et qu'il faut l'observer, si dure qu'elle paraisse. Mais on ajoute qu'il est des circonstances qui exigent que cette loi soit appliquée avec clémence et même qu'on la suspende au nom de la compassion, de la tendresse et de l'intelligence du cœur.

En adoptant un tel raisonnement on suppose que la loi, fût-elle édictée par Dieu lui-même, s'impose en vertu d'une certaine physique de l'humain. Aussi la désigne-t-on comme loi naturelle. Elle ne saurait être écartée. L'indulgence qu'on peut montrer dans certains cas ne peut donc être confondue avec une suspension momentanée et encore moins avec une abrogation de cette loi.

Accordons-le, encore qu'on puisse débattre sur l'existence d'une prétendue loi qui définirait l'humain dans sa nature. Mais, que cette loi existe ou n'existe pas, qui donc l'institue parmi nous et la pratique sinon l'amour, puisque c'est aussi bien par amour qu'on y déroge parfois sans, dit-on, l'abroger ? Et l'amour, on l'a certainement compris, est cette puissance que nous avons, et qui nous étonne toujours, de faire être et de faire espérer.

Si donc l'amour, ainsi entendu, inspire nos conduites et nos décisions, redoutera-t-on que c'en soit fait de toute loi ? Qui, dans la vie privée comme dans la vie publique, n'a pas expérimenté que l'amour, l'amitié, la fraternité et toutes leurs variantes, loin de supprimer toute loi qui régisse nos rapports, créent plutôt, inventent plus qu'ils ne découvrent la façon dont nous devons nous tenir les uns avec les autres ? Mais s'il arrive que nous n'appliquions pas, et par amour, une certaine loi, n'est-ce point que celle-ci nous paraissait contradictoire avec l'amour même ?

Assurément, pour entrer dans de telles vues, il faut, si l'on ose dire, aimer aimer. Il faut aussi accepter de débattre, sans nulle arrogance, les uns avec les autres pour convenir d'adopter des comportements qui jamais n'apparaîtront satisfaisants, qui toujours devront devenir plus fidèles à l'amour sans jamais parvenir à une quelconque perfection. Qu'on ne parle pas de loi du moindre mal ! Il s'agit plutôt de la joie qui nous vient de pouvoir toujours encore aimer autrement.

Guy LAFON
Ancien Aumônier de l'ENS (ULM)
Ancien professeur de Théologie à l'Institut Catholique de Paris